Par quoi commencer ?



Repérez ce qui est disponible et ce qui manque. Cette fiche aide à préparer les pièces ; elle ne calcule pas une prestation et ne remplace pas la déclaration sur l'honneur à fournir au juge.

- ☐ Mariage et procédure : dates, contrat ou régime matrimonial, séparation ; décision, proposition ou projet reçu et prochaine échéance connue.
- ☐ Enfants : âge, organisation de leur prise en charge, contributions et frais directement payés.
- ☐ Revenus : avis et déclarations fiscales, salaires, primes, revenus professionnels, locatifs et financiers.
- ☐ Charges : logement après séparation, prêts, assurances, impôts et dépenses réellement supportées.

Une période à adapter

Deux ou trois années fiscales et douze mois de revenus peuvent être un point de départ. Ce n'est pas une liste légale obligatoire. Ajoutez les changements récents.

Date de cette fiche : _____

À RÉUNIR

Le patrimoine et le parcours.

- ☐ Biens immobiliers : titres, parts détenues, estimations datées, revenus et emprunts restant dus.
- ☐ Épargne : comptes, placements, assurance-vie et épargne salariale ; sommes disponibles ou bloquées.
- ☐ Entreprise : parts, rémunération, dividendes, valorisation et limites des estimations.
- ☐ Dettes : prêts, cautions et autres engagements, avec justificatifs.
- ☐ Partage : projet, droits estimés, sommes à se rembourser et désaccords.
- ☐ Parcours : interruptions, temps partiels, déménagements ou aide à la carrière du conjoint ; dates et conséquences.
- ☐ Avenir : relevés de carrière, estimations de retraite, changements documentés et effets de la santé sur le travail.

Des chiffres comparables

Distinguez chiffre d'affaires, bénéfice, rémunération et trésorerie. Précisez mensuel ou annuel, brut ou net. Un héritage espéré n'est pas un patrimoine déjà reçu.

Utilisez les informations de l'autre époux obtenues légalement. Notez « à obtenir » pour les éléments manquants.

VOTRE RELEVÉ

Ce qui reste à éclaircir.

Complétez un relevé par information importante. Recopiez ce modèle autant que nécessaire.

Élément · montant · période

Votre situation · justificatif et date

Situation de l’autre époux · source licite

Estimation à confirmer · pièce manquante

Si une proposition existe

Notez la forme du paiement, les échéances, l’indexation, les frais, le financement, les garanties et les clauses de modification. Faites préciser l’effet fiscal pour chacun.

Ma première question

Ma deuxième question

Avant de transmettre des informations financières ou médicales, convenez avec votre avocat des pièces utiles et du moyen de les adresser.

→ Critères et déclaration · Code civil, art. 271-272

→ Illustrations by Storyset · Style Bro

Droit français contrôlé le 24 octobre 2026. Information générale.

Préparer la suite avec le cabinet.

Gardez cette fiche avec vos pièces. Le guide explique les règles ; la fiche des dix erreurs aide à examiner une proposition.

Vous préparez un divorce amiable ?

La discussion de la prestation compensatoire se coordonne avec les accords sur les enfants, le logement, les biens et le budget de chacun. Le Cabinet TATOUEIX accompagne un époux dans la préparation de l'ensemble du divorce ; chacun a son avocat.

Découvrir l'accompagnement et les forfaits

Pour parler de votre projet de divorce amiable : premier échange gratuit de 30 minutes avec Maître TATOUEIX, par téléphone ou au cabinet de Toulon.

Choisir mon premier échange gratuit

Procédure contentieuse ou prestation déjà fixée : contactez le cabinet pour préciser votre demande et les conditions d'une intervention.

Contacter le cabinet

Maître Guillaume TATOUEIX
Avocat au Barreau de Toulon